

## Questions du public

29 juin 2023

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Y a-t-il des questions du public ?

**Un Intervenant** : Bonsoir à tout le monde, Monsieur le Maire, les Adjointes et les élus de base.

Les feuilles que j'ai entre les mains, c'est le Conseil municipal, les projets de délibération. En les imprimant à la maison, j'ai vu qu'on revenait à l'année 203, à la délibération 3. Par contre, j'ai tiqué sur la délibération n°5 où on parle des effectifs des personnes travailleuses en situation de handicap. J'aurais mis travaillant, parce que là, au premier regard, on pense que cela ne concerne que les femmes. Je vous parle en tant qu'ancien Rédacteur.

La délibération n°9, sur le PLEAC (*Plan local d'éducation artistique et culturelle*), j'ai une question à poser. On parle de la naissance à l'âge adulte. Qu'est-ce que c'est que l'âge adulte ? Il s'arrête où ?

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Les jeunes adultes, c'est de 18/25 ans.

**Un Intervenant** : Cela veut dire que les personnes qui ont un certain âge sont écartées, comme d'habitude !

Je me rappelle une délibération présentée par Monsieur [inaudible] dans laquelle il était question de 7/77 ans. C'était Madame Mégevand qui était Maire et j'avais demandé ce qu'on fait après 77 ans. On les envoie à Buchenwald. (*Exclamation désapprobatrice du Conseil*).

Faites attention ! Vous regardez avec les yeux de votre âge. Vous ne pensez pas à ceux qui ont un certain âge. On est adulte jusqu'à 100 ans.

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : On est adulte jusqu'à la fin de sa vie.

**Un Intervenant** : La phrase, pour moi, n'est pas bien écrite. Elle est interrogative.

Par contre, j'ai très apprécié, hier au soir, la réunion qui a eu lieu sur les projets de la Ville. C'était très clair.

J'aurais quand même une remarque à adresser à Monsieur espaces verts puisqu'il nous a expliqué d'une façon très claire, très nette la façon dont sont procédées les tontes et alors, je pense à HP, parce que l'herbe a une certaine hauteur et tous les ans, il y a des départs de feu. On n'y peut rien, c'est ainsi.

En même temps, puisque cela vous concerne et c'est une réponse que j'attends depuis 4, 5 ans de votre part, on trouve des plots orange tout autour de HP. Vous ne m'avez pas dit quelle en est la destination et ma dernière question, ce qui remonte aussi de l'ancien temps et qui vous concerne, l'autopont qui sera détruit en face de l'ex Lidl, où il y aura un futur Lidl, il y a une piste cyclable à double sens. Elle est empruntée par les piétons et vous avez dit que vous vous engagez à ce qu'elle soit partagée. Je ne la vois pas partagée. Je l'emprunte et je ne suis pas le seul piéton à le faire. Il y a énormément de cyclistes, je le comprends, mais il y en a qui nous engueulent disant que ce n'est pas la place des piétons. Je suis désolé, mais les cyclistes sont quand même des piétons.

Ma dernière remarque, quand je pars toujours du côté de HP, je vois le panneau indicateur des entreprises qui n'est pas à jour depuis un certain nombre d'années.

Je pense que la réunion d'hier soir était très, très bien et les orateurs parfaits.

**M. Henry REVERDY** : Je vais essayer de répondre aux trois questions.

Je vous ai croisé hier et vous m'avez dit que vous ne viendrez pas au Conseil municipal, parce que vous n'avez pas de questions. (*Rires*). Je suis ravi de vous retrouver là avec des questions.

Concernant la gestion différenciée des espaces verts, on va faucher tout ce qui a poussé puisque d'ici 15 jours, trois semaines, ce sera la fin des graines qui vont tomber. Une partie va être fauchée par un agriculteur qui va ramasser sous forme de bottes et il emportera cela dans sa ferme. L'autre partie sera broyée et ramassée sur place. Il nous reste encore une dizaine de jours avant que tout cela disparaisse et le risque d'incendie, pour le moment, ce n'est pas encore trop sec.

Pour les plots, je n'ai pas forcément beaucoup avancé, mais je pense que c'est un métrage qui est fait pour délimiter domaine public et domaine privé.

Sur la piste cyclable, je ne vous ai pas répondu, j'aurais dû. Nous avons travaillé avec la Métropole qui a regardé ce pont et a considéré qu'il ne fallait pas mélanger sur ce pont piétons et cycles. C'est pourquoi elle ne veut pas que certains piétons passent par là. Elle m'a certifié qu'un autre itinéraire est possible. Je suis passé voir. Il manque un passage piéton et je leur ai demandé de mettre ce passage piéton afin que vous puissiez passer au niveau 0 sans forcément monter sur cette passerelle sachant qu'elle va être démolie. Je comprends que c'est plus simple en tant que piéton, mais pour la sécurisation de tous, notamment de vos chiens, il est préférable que vous passiez par le bas pour ne pas vous faire écraser par un vélo.

**Un Intervenant :** Je vous remercie, mais vous avez dit « certains piétons ». Donc, il y a des piétons qui peuvent passer. (*Rires*). On joue avec les mots.

Je vous présente ma petite-fille qui est venue prendre contact avec le Conseil municipal. Je suis un ancien élu et à la maison, on en parle souvent. La voilà. J'espère qu'elle deviendra aussi Maire d'Eybens. (*Rires*).

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens :** Je voudrais juste rajouter une petite chose. Vous parliez des herbes hautes le long de HP avec des départs de feu. C'est le site DXC puisque HP n'en est plus propriétaire. Effectivement, c'est arrivé certaines années, mais la différence par rapport au fauchage raisonné que nous faisons, le long de la clôture qui n'est pas fauchée par le propriétaire, ce n'est pas fauché du tout et au bout d'un moment, cela sèche et il peut y avoir un départ de feu si quelqu'un jette quelque chose. La différence, dans le fauchage raisonné qui est fait dans les parcs, c'est fauché deux à trois fois par an. Là, ce sera fauché début du mois de juillet. S'il y a une période très sèche et que les herbes deviennent très sèches, on anticipe la fauche. On ne fait pas les choses sans tenir compte de la sécurité.

Il y a bien des coupes le long du site de DXC, ce que nous faisons régulièrement. Maintenant que le site est partiellement vendu, je pense que les choses seront différentes, mais nous rappelons au propriétaire son devoir d'entretenir. S'il ne le fait pas, on lui envoie la facture de la même façon que nous nous battons aussi régulièrement avec eux concernant les chenilles processionnaires qu'il peut y avoir sur la piste cyclable et c'est une propriété de DXC.

Y a-t-il d'autres questions ?

**Un intervenant :** Je voudrais savoir si quelque chose est prévu pour résoudre le problème de circulation dans la rue du Muret où il y a eu un nouvel immeuble. Elle est utilisée dans les deux sens. Le gros immeuble, ils ont eu des mots de Pluralis, parce que j'ai contacté Pluralis et vos services plusieurs fois. Des panneaux ont été remis. On leur parle et ils vous regardent comme si vous êtes un demeuré.

Il y a la nouvelle villa aussi qui est plus au milieu où il y a eu trois appartements, pareil ! L'immeuble n°3, il y a beaucoup de jeunes et pour eux, c'est pareil. Je discute avec les gens et c'est « et alors ? ». C'est plus pratique de prendre le sens interdit. Plus ce type de comportements vont s'installer, plus ce sera difficile de les changer. Que ce soit mis en double sens, ou pas, ce n'est pas mon problème, mais il faudrait que la signalisation corresponde à l'usage qui en est fait, parce que cela peut être dangereux.

Il y a un panneau pour les cyclistes qui ont le droit de remonter. C'est un panneau prioritaire situé sur le poteau où il y a les feux. Il faudrait un vélo dessus comme cela se fait par ailleurs, parce que les gens vous disent « il y a ce panneau. Donc, les voitures peuvent passer ». Il faut leur expliquer, leur montrer tous les panneaux de la rue. Qu'en est-il ?

**M. Henry REVERDY :** Merci pour votre question.

Je ne sais pas si vous êtes au courant, mais nous réfléchissons avec la Métropole sur le plan de circulation complet de ce qu'on appelle le quartier du Muret, les rues du Muret avec Poisat et les autres rues de façon à limiter la circulation, notamment les gens qui court-circuitent pour monter rapidement ce qu'on appelle sur le plateau. Nous sommes là. Nous avons pratiquement abouti et nous pensons à l'automne faire une réunion avec les habitants pour communiquer dessus.

C'est pourquoi nous attendons un peu pour voir si la rue du Muret change de sens, s'il est en double sens, ou si on la laisse dans ce sens-là avant de modifier les panneaux. Bien sûr, on peut

faire passer côté BM pour pouvoir verbaliser, ou informer les habitants qu'ils se trompent de sens, mais on ne va pas changer tout de suite le sens de circulation en attendant d'avoir l'avis de la Métropole par rapport à ce projet et l'avis des habitants. On espère que cela ira rapidement puisque cela fait plus d'une dizaine d'années qu'on travaille dessus, ou certains travaillent dessus et on n'a jamais abouti et là, on espère pouvoir aboutir.

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Par rapport à ce projet Métropole, il faut qu'on discipline tout le monde avec un peu de police municipale et la gendarmerie. Quel que soit le sens de circulation, quel que soit le projet, il y a une règle qui s'applique, point ! Cela coûte cher un sens interdit dans l'autre sens. Une fois qu'on en aura attrapé un ou deux, cela va vite circuler dans l'immeuble et cela va vite se calmer, je pense, mais il faut arriver au bon moment.

**Un intervenant** : Des personnes arrivent dans le bon sens, font consciencieusement un demi-jour pour repartir dans le mauvais sens et là, il y en a tous les jours.

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : On va le signaler à la Police municipale et à la gendarmerie. Il faut discipliner. Je suis d'accord avec vous.

Y a-t-il d'autres questions ?

**Une intervenante** : Bonsoir.

C'est une simple question de curiosité par rapport à la piscine municipale d'Eybens. Il y a quelques années encore, elle ouvrait en juin le week-end pour le public et cela fait plusieurs années que ce n'est plus du tout le cas. J'aimerais savoir pourquoi. La semaine, je comprends que les élèves sont en cours et il y a moins de public, mais le week-end, surtout en cette période avec de fortes chaleurs, je ne comprends pas trop pourquoi ce n'est pas ouvert.

**M. Xavier OSMOND** : L'ouverture de la piscine a été réduite il y a plusieurs années à simplement juillet et août et cela fait 2 ans que nous avons rouvert en mi-juin pour les scolaires en priorité. Nous sommes ouverts au public entre midi et 2 heures et en fin de journée et par contre, pas le week-end.

Pour quelle raison ? Déjà, c'est la ressource des maîtres-nageurs sauveteurs. On se retrouve avec une pénurie globale, nationale de maîtres-nageurs sauveteurs. Nous avons failli ne pas pouvoir ouvrir tous les jours de l'été. Nous avons assuré le recrutement de MNS juste suffisant et en fait, pour la période de juin, on en trouve très peu. C'est une façon de répondre à cette pénurie, parce que si on les fait travailler le week-end, il nous en faudrait plus en juin.

Une autre problématique aussi, pour le midi et le soir, pour les scolaires, nous n'utilisons que le grand bassin. En termes d'entretien, cela nous fait des coûts d'ouverture qui sont réduits si on n'utilise pas le bassin du haut et si on ouvrait au public le week-end, il y aurait une attente d'utiliser le bassin du haut qui est très attractif, notamment avec le toboggan. Nous aurions, là aussi, une problématique d'incompréhension du public et de devoir gérer éventuellement des nouveaux qui iraient dans le bassin du haut pour aller l'utiliser.

Dernier point, nous serions la seule piscine de plein air ouverte le week-end, actuellement, ce qui nous ferait une fréquentation très forte et en juin, nous n'avons pas de personnel pour pouvoir accueillir ce monde-là.

C'est vraiment une problématique RH pour arriver à calibrer l'ouverture. Là, en faisant ainsi, on se retrouve avec un tarif d'ouverture pour les scolaires à peu près équivalent à ce qu'on paierait en allant dans une piscine extérieure, et nous allions typiquement à Echirrolles sauf que pour les piscines extérieures, les créneaux se raréfient, parce que la tendance n'est pas à l'ouverture de piscine, au contraire. Echirrolles, cet été, va fermer tous les vendredis, parce qu'ils n'ont pas assez de maîtres-nageurs sauveteurs. Nous avons ouvert mi-juin pour nos scolaires pour pouvoir nous rassurer qu'ils fassent le savoir-nager qui est indispensable et l'ouverture au public est un bonus, mais sous condition de ne pas l'ouvrir le week-end, parce qu'on ne s'y retrouve pas en termes de gestion.

J'espère que j'ai été assez compréhensible et que j'ai répondu à vos questions.

**Une intervenante** : Merci.

Par contre, au niveau des piscines extérieures, plusieurs dans la région sont ouvertes début juin. Il y a la piscine Jean Bron début juin en extérieur et la piscine de la Tronche aussi début juin en extérieur. Du coup, cette piscine n'est pas du tout la seule...

**M. Xavier OSMOND** : Pour Jean Bron, on nous a envoyé un message qu'ils ne vont pas ouvrir mi-juin.

**Une intervenante** : Habituellement, en tout cas.

Merci.

**M. Mehdi DEBZA KIOULOU** : J'aimerais tous vous reprendre, parce que vous avez tous rigolé de manière générale de la remarque déplacée de Monsieur B. (*Suite des propos en pleurs*). Dans quelques mois, nous allons commémorer le 11 novembre 1943, des Eybinois qui sont partis manifester dans un rassemblement patriotique et qui ont été amenés à Buchenwald, certains ne sont pas revenus, vous leur avez manqué de respect...

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Je partage la remarque de Mehdi. La remarque sur les camps de concentration a été malvenue, Monsieur B.

**Un intervenant** : Ce n'est pas la première fois que je la fais...

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Oui, mais vous voyez, cela peut perturber. De la même façon, régulièrement, vous saluez les élus de base. Il n'y a pas d'élus de base, mais des élus.

**Un intervenant** : Je vous prie de bien vouloir m'excuser de cette impertinence.

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Sincèrement, allez parler à Mehdi, parce que je sais que des choses très douloureuses se sont passées dans sa famille. C'est quelque chose qui l'a heurté.

**Un intervenant** : Je vous prie d'accepter mes excuses pour les élus de base, ce qui n'empêche pas que vous êtes la base du Conseil municipal.

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Nous le sommes tous, le Maire compris.

Y a-t-il d'autres questions du public qui est nombreux ce soir ? S'il n'y a pas d'autres questions, je vous propose de prendre un gros quart d'heure de pause et de passer un petit temps à boire un verre et à grignoter quelque chose, parce qu'il fait très chaud dans la salle.